

PROTCOLE RHINOPNEUMONIE

Retrouvez ci-dessous les mesures sanitaires FFE - SHF applicables du 12 avril au 30 mai 2021, liées à l'épidémie de Myeloencéphalite - EHV1.

Nous vous rappelons que la vaccination et les rappels vaccinaux contre cette maladie restent recommandés pour les chevaux exposés.

Les conditions de cette reprise à huis-clos professionnel s'inscrivent également dans le strict respect des mesures en vigueur dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de la Covid 19.

MESURES OBLIGATOIRES :

Pour la personne responsable de chaque équidé ou son représentant :

EN AMONT DU CONCOURS :

- prendre la température rectale avant l'embarquement, 38,5° maximum.
- ne pas embarquer d'équidé présentant de symptômes ou ayant été en contact récemment avec un équidé symptomatique au sein de l'écurie.
- pour les "Équidés présents à la journée, non hébergés en boxe (parking journalier)", imprimer la fiche de température spécifique disponible en page 2 et compléter la température avant transport.
- pour les "Équidés hébergés en boxe sur le site de compétition", l'organisateur fixera sur la porte de chaque boxe la fiche de température que la personne responsable de l'équidé devra compléter.

SUR LE SITE DU CONCOURS :

- reporter la température prise avant l'embarquement sur la fiche de température FFE-SHF "Équidés hébergés en boxe sur site".
- prendre la température rectale bi-quotidiennement avec son thermomètre, à heures fixes et la reporter sur la fiche.
- signer la fiche de température et la tenir à disposition de l'organisateur.
- signaler immédiatement auprès de l'organisateur toute température supérieure à 38,5° ou tout autre symptôme pouvant être assimilé à la rhinopneumonie. L'ensemble des équidés ayant voyagé ensemble devront alors quitter le site, être isolés et suivis par leur vétérinaire traitant.

AU TERME DU CONCOURS :

- pour les "Équidés hébergés en boxe sur le site de compétition", laisser la fiche de température sur la porte de boxe.
- pour les "Équidés présents à la journée, non hébergés en boxe (parking journalier)", remettre la fiche de température spécifique à l'organisateur.



Fiche de température pour les chevaux sans boxe



**Reprise des compétitions nationales FFE et SHF
Protocole sanitaire rhinopneumonie**

FICHE DE TEMPERATURE

Équidés présents à la journée, non hébergés en boxe

Concours : _____

Parking journalier

Je soussigné(e) Mme/Mr _____, Personne Responsable du/des équidé(s), m'engage à respecter les conditions de reprise des compétitions nationales FFE et SHF, en signant ce formulaire et en le complétant quotidiennement.

Signature : _____

Date	Equidé(s) Nom N° SIRE	T° avant transport Maxi 38,5°	Température sur le site du concours <i>Par la personne responsable, à heures fixes</i>	
			Température matin	Température soir
___ / ___		___, ___°	___, ___°	___, ___°
___ / ___		___, ___°	___, ___°	___, ___°
___ / ___		___, ___°	___, ___°	___, ___°
___ / ___		___, ___°	___, ___°	___, ___°
___ / ___		___, ___°	___, ___°	___, ___°
___ / ___		___, ___°	___, ___°	___, ___°
___ / ___		___, ___°	___, ___°	___, ___°
___ / ___		___, ___°	___, ___°	___, ___°
___ / ___		___, ___°	___, ___°	___, ___°
___ / ___		___, ___°	___, ___°	___, ___°
___ / ___		___, ___°	___, ___°	___, ___°

La personne responsable signale immédiatement à l'organisateur toute température sur site >38,5°.

La personne responsable des équidés imprime cette fiche de température, la complète et la remet à l'organisateur au terme de sa dernière journée de concours.